

Les Résidences de la Côte 50-60 : Vélos

1 - La norme vélo et l'estimation du besoin

Pour le logement, la Municipalité de Morges fixe le nombre de places de stationnement sur la base des normes VSS en vigueur.

La norme VSS SN 640 065 fixe le besoin en stationnement en fonction des affectations prévues (logements, activités, etc.). Le besoin estimé peut être réduit ou augmenté en fonction des particularités locales (topographie favorable ou défavorable, qualité de la desserte en transports publics, etc.).

La réalisation des infrastructures de stationnement pour vélos peut s'effectuer par étape en fonction de l'évolution des besoins. En effet, la norme VSS admet de n'aménager que les deux-tiers du nombre de places déterminées, dans un premier temps.

La norme fixe également la répartition entre les places de stationnement :

- de courte durée 30 %
- de longue durée 70 %

Pour le logement, la norme estime qu'il faut 1 place vélo par chambre et elle répartit le besoin entre les places visiteurs et habitants.

affection : logements	unité de référence	places habitants	places visiteurs
nbr logements	nbr chambres	0.8	02
50	3	120	30

Pour respecter la norme VSS, la résidence 50-60 devrait aménager 150 places de stationnement vélos dont :

- 45 places de courte durée (30%)
- 105 Places de longue durée (70%)

En raison de la topographie et de la desserte en transports publics, décidons de n'aménager que les 2/3 des places, soit :

- 30 places de courte durée
- 73 places de longue durée

2- Etat de l'existant du stationnement vélo

Nous avons compté environ :

- 5 places de courte durée à l'extérieur
- 8 places de longue durée pour vélos électriques à l'intérieur
- 15 places de longue durée pour vélos classiques à l'intérieur
- 5 places de longue durée pour vélos dans le garage

Total existant estimé :

- 5 places de courte durée
- 28 places de longue durée

Ecart entre l'existant et besoin :

- Places de courte durée : $30 - 5 = 25$
- Places de longue durée : $73 - 28 = 45$

Bilan :

Il manque à minima 70 places vélos aux Résidences de la Côte 50-60.

L'offre de stationnement est dispersée, pas fonctionnelle et très insuffisante.

3 - Propositions pour améliorer l'offre de stationnement vélos

Les recommandations pour l'installation et l'équipement du stationnement vélos sont :

- éviter les escaliers
- éviter les portes et les accès difficiles
- privilégier une installation au plus proche des entrées des habitations
- installation couverte et sécurisée -si possible- pour stationnement de longue durée
- installations si possible couverte pour stationnement de courte durée
- système permettant de fixer simultanément cadre et roue

Equipements vélos avantages et surfaces

Arceaux :

- avantages : facile d'accès, facile d'entretien et compatible avec tous les vélos.
- inconvénients : surface nécessaire
- compter 1 m² par vélo (sans les accès)

Glissières surélévations alternées :

- avantage : optimisation de la surface nécessaire
- inconvénients : moins accessibles, moins facile d'entretien, pas compatible avec tous les vélos (risque d'abîmer les guidons), moins sûre car il n'est pas toujours possible d'accrocher la roue et le cadre, pas compatible avec tous les vélos
- compter 0.65 m² par vélo, environ sans les accès)

Localisations identifiées

Lieux	Avantages	Inconvénients
1- espace extérieur installation de places sous le surplomb de l'immeuble	<ul style="list-style-type: none"> - très bonne accessibilité - proximité de l'entrée -1 - places suffisantes pour le stationnement de courte durée - solution réversible - <i>prix 300-500 /vélo</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - les vélos ne sont pas couverts - nécessite de modifier l'aménagement extérieur - répond partiellement au besoin - vérifier la cohabitation avec l'accès pompier.
2- espaces extérieurs construction à droite de l'accès piétons au 0 (rectangle "pétanque" au-dessus du garage)	<ul style="list-style-type: none"> - très bonne accessibilité - proximité de l'entrée 0 - rassembler le stationnement vélos - peut répondre au besoin de longue durée et courte durée, - solution pérenne - possibilité de construire par étape - utilise un espace extérieur plus utilisé 	<ul style="list-style-type: none"> - demande de développer un projet soigné pour maintenir la qualité de l'entrée (végétalisé ?) - demande de déposer une autorisation de construire - Copropriété avec les Retraites Populaires. - <i>Prix : entre 2000/vélo</i>

<p>3- espaces intérieurs</p> <p>installations de places dans la salle de ping-pong et/ou dans le hall du -1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - très bonne accessibilité - proximité de l'entrée -1 - réversible - coût faible 	<ul style="list-style-type: none"> - détériore la transparence de l'entrée et péjore la qualité de l'espace (encombre le dégagement) - suppression de salle de ping-pong - pas fonctionnelles porte et disposition de la salle très peu pratique pour y garer des vélos - répond partiellement au besoin des vélos
<p>a- espaces intérieurs</p> <p>places visiteurs (qui sont très peu utilisés par des visiteurs)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - très bonne accessibilité - espace sécurisé - potentiel 8/10 vélos par places - modulable, réversible, mise en œuvre rapide - coût faible 	<ul style="list-style-type: none"> - ne répond que partiellement au besoin total envisagé. - pas très esthétique.
<p>b- espaces intérieurs</p> <p>Espace de nettoyage des voitures</p>	<ul style="list-style-type: none"> - excellente accessibilité - espace sécurisé - potentiel 25 vélos - réversible et mise en œuvre rapide - coût : faible 	<ul style="list-style-type: none"> - ne répond que partiellement au besoin - suppression de l'espace de lavage. - accord et partage avec les Retraites Populaires nécessaires.

c- espaces intérieurs	- excellente accessibilité	- optimiser et réorganiser les espaces de stockages des concierges actuellement répartis sur plusieurs lieux
stockage concierge	<ul style="list-style-type: none"> - espace sécurisé - potentiel 8/10 places par place - réversible et modulable - coût faible 	

Conclusion

Pour répondre au besoin total de stationnement vélo de la Résidence 50-60, une combinaison de solutions extérieures et intérieures sont possibles. Les solutions intérieures sont réversibles et moins onéreuses, en revanche elles nécessitent de diminuer le stationnement visiteurs intérieurs, d'optimiser les espaces de rangement des concierges, de négocier puis de partager avec les Retraites Populaires.

Les solutions extérieures sont pérennes, elles pourraient permettre de répondre aux besoins des vélos à long terme, cependant, elles sont plus onéreuses.

Il s'agit de choisir une solution en tenant compte des impacts sur les usages et les espaces et en portant un soin à leur mise en œuvre.

Prochaines étapes

- Évaluer précisément le coût total des différentes options en fonction de la solution retenue
- Consulter les autorités pour les autorisations nécessaires pour les constructions extérieures.
- Planifier une réunion avec les parties prenantes pour discuter des impacts potentiels des changements d'aménagement. (retraites populaires)
- Prévoir un budget suffisant en fonction de l'option ou de la combinaison d'options choisie,
- Ne pas négliger l'importance des critères : accessibilités, fonctionnalités et sécurité.

Recommandations du comité

- Négocier avec les Retraites Populaires la suppression du lavage voiture afin d'aménager un espace pour environ 25 vélos. (maintient de l'eau).
 - Dédier deux places visiteurs aux garages des vélos, stationnement vélo environ 20.
 - Etudier la faisabilité et le coût d'une solution pérenne et évolutive sur l'espace dit pétanque.
-